



**MAIRIE DE CHALLEX**

## **Procès-verbal du Conseil municipal du lundi 7 octobre 2024**

**Nombres de conseillers :** 18 L'an deux mille vingt-quatre,  
**En exercice :** 18 Le 7 octobre 2024  
**Présents :** 12 Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment  
**Votants :** 12 convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 1<sup>er</sup> octobre 2024

### **Présents :**

Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI - Jocelyne BLAZER - Marie-Julie SENEZE - Yohann FURNON – Françoise SUDAN  
Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN

**Absents ayant donné procuration** : Xavier MAIRE à Michel PETER

### **Absents excusés :**

Jean-Pierre SZWED - Cédric HERNALSTEENS - Martial MEDA - Nicolas JAN – Cyrielle CHAMOT

**Secrétaire de séance :** Patricia ALTHERR

Madame le Maire ouvre la séance à 20H35.

**Délibération n°65-2024 :** Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le Conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, est nommée secrétaire de séance : Patricia Altherr

**Délibération n° 66-2024 :** Travaux de réfection rue de la Mairie afin de canaliser les eaux pluviales à la suite de la campagne des séparatifs

Mme le Maire rappelle à l'Assemblée les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées et de mise en séparatif, rue de la Mairie en 2021. Ces travaux ont été réalisés par la société Rampa Travaux Publics, et les travaux d'enrobé par la société Eiffage pour un coût total de 35 718 € TTC.

Depuis la réfection de la voirie, la Commune rencontre des problèmes de ruissellement des eaux de pluie, particulièrement aux 60 et 90 rue de la Mairie.

En effet, un habitant est régulièrement inondé par l'eau venant de la rue du Grand Pré et les eaux venant de la Rue de la Mairie.

L'eau d'une gouttière d'un autre habitant s'y déverse aussi directement.

Lors de ces travaux, l'installation de grilles supplémentaires et le raccordement de certains cheneaux existants n'avaient pas été prévus.

Pour tenter de résoudre ce problème, un « barrage » a été installé dans le caniveau au niveau 60, mais celui-ci empêche aujourd'hui une bonne évacuation des eaux pluviales.

Mme le Maire avait envoyé un mail à tous les protagonistes (CAPG, entreprise RAMPA, EPODE,...). Aucun PV de chantier n'a été retrouvé. Madame le Maire s'engage à payer les travaux et en parallèle elle recherchera les fautifs.

Après une visite sur place par la société Rampa et la société Eiffage, il a été déterminé que des travaux correctifs s'avèrent nécessaires.

Le coût total de cette intervention est estimé à 11 832.60 € HT, soit 14 199.12 € TTC, selon le devis établi par la société Eiffage incluant un petit trottoir en plus des raccordements et des grilles supplémentaires.

Pour améliorer la sécurité, nous aurons ensuite la possibilité de prolonger ce trottoir car cette portion de la rue est régulièrement empruntée par les écoliers, collégiens, lycéens et personnes âgées... L'entreprise Eiffage peut intervenir très rapidement.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Valide l'intervention de la société Eiffage pour la démolition des ouvrages bétons existants, pose de bordures et de grilles avaloirs et création d'un trottoir pour un montant de 11 832.60 € HT, soit 14 199.13 € TTC
- Autorise le Maire à signer le bon de commande et tout acte y afférent
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

## **DIVERS**

Belle soirée repas/spectacle de La Jeunesse : dernier événement de l'association le 5 octobre 2024, elle sera ensuite dissoute.

Départ d'une ATSEM fin décembre 2024. L'agente a trouvé un poste d'ATSEM sur son lieu de résidence.

Une rencontre avec les enseignants est prévue pour son remplacement.

Essai alarme PPMS à l'école vendredi 11 octobre 2024 à 9h00.

Visite de l'entreprise MADERA pour les infiltrations dans le bâtiment du périscolaire le mercredi 9 octobre 2024.

La salle Jean-Antoine Lépine est toujours sous décennal, voir pour l'écoulement des eaux usées dans les toilettes femmes car elles sont régulièrement bouchées.

Sauf imprévu, la Poste devrait ouvrir le 17 octobre 2024. La date d'inauguration sera prochainement programmée.

Madame le Maire proposera à l'assemblée des dates pour la cérémonie des Vœux du Maire.

La séance est levée à 21H06

La Secrétaire de séance  
Patricia ALTHERR



Le Maire  
Aline HOFER FAVRE

